

NOTE DE PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRES DU MARENSIN ET DU BORN

Cadre général :

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Financier Unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Financier Unique présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Président et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Compte financier Unique retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du syndicat. Les sections de fonctionnement et d'investissement le structurent.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2024 du syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born qui a été présenté au comité syndical au cours de sa séance du 03 avril 2025.

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents du syndicat.

Les recettes correspondent aux sommes encaissées aux titres des subventions attribuées par le Conseil départemental des Landes, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la participation des 4 communautés de communes membres du syndicat (Côte Landes Nature, MACS, Mimizan et Pays Morcenais).

Les recettes de fonctionnement ont représenté 464 497.82 € en 2024.

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment l'entretien du siège du syndicat les achats de matériel, équipement et fournitures diverses ainsi que les charges de personnel, les prestations de services effectuées, les intérêts d'emprunts.

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 438 368.22 € en 2024.

La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement réalisent un excédent de 26 129.60 €.

La section d'investissement :

L'investissement regroupe :

- En dépenses, toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine du syndicat. Il s'agit des acquisitions de mobiliers, matériels, études et travaux, remboursement du capital des emprunts.

Les dépenses réelles d'investissement ont représenté 114 221.14 € en 2024. Cela inclut le remboursement du capital des emprunts d'un montant 97 328.55 €. A cela s'ajoute des restes à réaliser 39 657.60 € correspondant à des travaux de renaturation de cours d'eau.

- En recettes, les recettes d'équipement (subventions, emprunts) et les recettes financières (fond de compensation de la TVA, fonds propres ...)

Les recettes d'investissement ont représenté 301 655.30 € en 2024.

L'année 2024 a généré un excédent d'investissement de 187 434.16 € qui cumulé au déficit reporté de 2023 de 158 684.66 €, fait ressortir un excédent cumulé de 28 749.50 € au 31/12/2024.

A cet excédent, les restes à réaliser d'un montant de 39 657.60 € doivent être déduits.

C'est pour cela que le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à -10 908.10 €.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées réelles	301 655.30 €	464 497.82 €	766 153.12 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
	Total recettes	301 655.30 €	464 497.82 €	766 153.12 €
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	114 221.14 €	438 368.22 €	552 589.36 €
	Restes à réaliser	39 657.60 €	0 €	39 657.60 €
	Total dépenses	153 878.74 €	438 368.22 €	592 246.96 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	187 434.16 €	26 129.60 €	213 563.76 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-158 684.66 €	133 870.43 €	-24 814.23 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	28 749.50 €	160 000.03 €	188 749.53 €
Restes à réaliser		-39 657.60 €		
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-10908.10 €	160 000.03 €	149 091.93 €

L'encours de la dette :

Au 31/12/2024, l'encours de la dette est de 542 484.96 € contre 639 813.51 € au 31/12/2023.

Les états financiers :

Les états financiers, alimentés par le comptable, permettent de donner une vision du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la clôture de l'exercice. Ils sont constitués du bilan qui récapitule l'ensemble des éléments d'actif et de passif du syndicat et du compte de résultat qui récapitule l'ensemble des produits et des charges de l'exercice de manière à faire apparaître le résultat comptable de l'exercice.